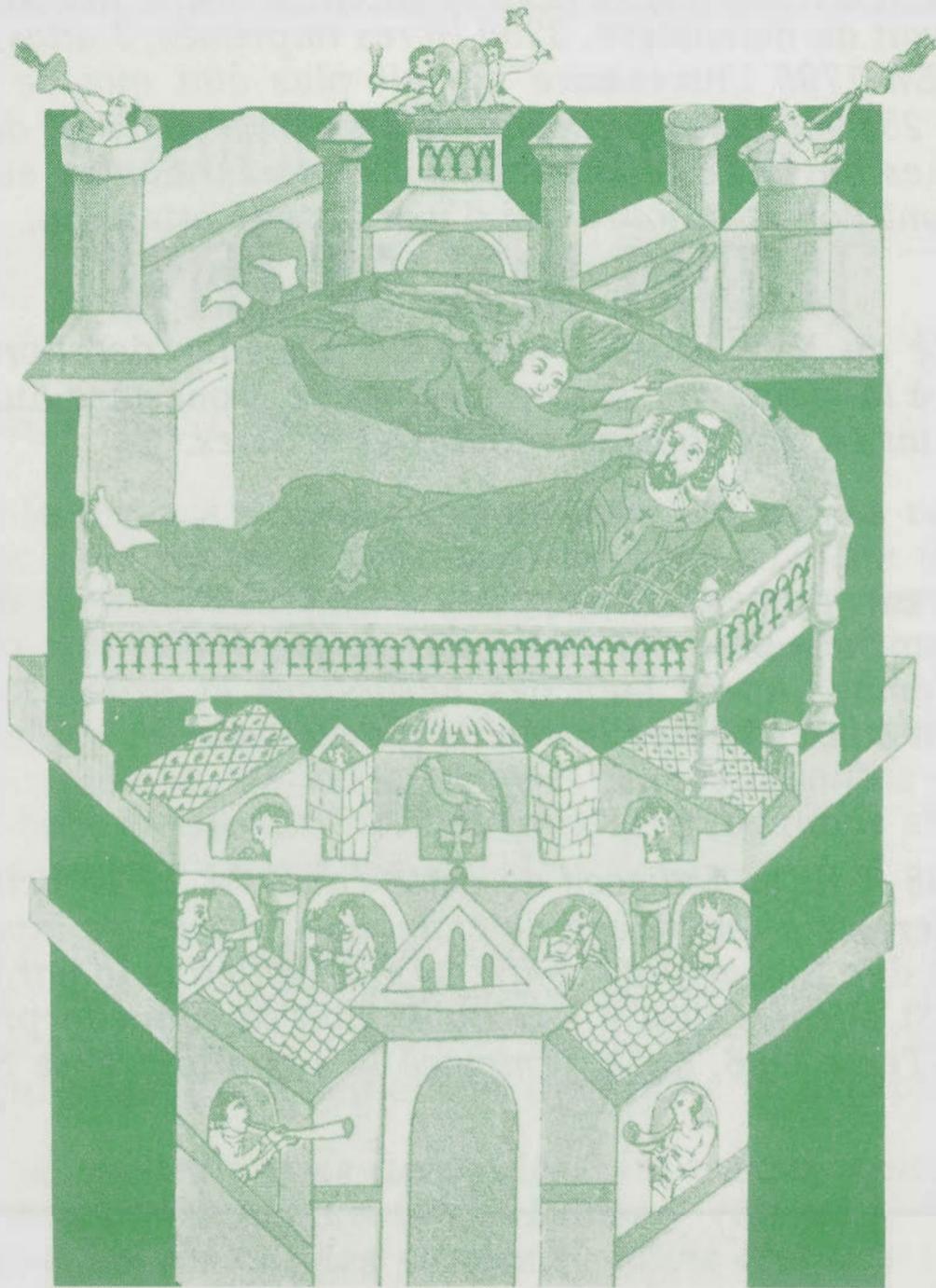




# LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



APPARITION DE ST-MICHEL A ST-AUBERT

Notre Couverture :

## APPARITION DE SAINT-MICHEL A SAINT-AUBERT

*Ce dessin au trait avec dorures est tiré du cartulaire du Mont-Saint-Michel - Fol 2. XII<sup>e</sup> siècle, qui se trouve à la Bibliothèque Municipale d'Avranches. A la Révolution, selon le prieur Dom Maurice il y avait au monastère, 3256 livres imprimés, 3 atlas et 290 manuscrits. En 1795 l'inventaire ne fait plus état que de 2044 volumes et de 255 manuscrits. Les premières années d'exil de ces livres à Avranches ont été préjudiciables à certains d'entre eux. Les manuscrits sont l'objet aujourd'hui d'une grande attention.*

*Du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> le seul moyen de posséder des livres était de les copier à la main, rien d'étonnant que le Monastère du Mont, Cité des livres ait eu des copistes réputés et artistes.*

*Ce dessin rappelle l'apparition de l'Archange à St Aubert Evêque d'Avranches, pour lui demander de lui dédier une chapelle sur le Mont-Tombe. Après bien des hésitations et grâce à des signes, Aubert prit conscience de la réalité du message.*

*En 708 il fit la dédicace de cette chapelle, le 16 octobre, et en confia le service à un collège de chanoines. Après les invasions Normandes, le duc Richard Ier confie aux Bénédictins la garde du Sanctuaire de St Michel, c'est à eux qu'on doit la chapelle pré-romane : N.-D.-sous-Terre, 966, qui a remplacé le 1<sup>er</sup> oratoire de St Aubert.*

FETES de St-Michel en 1985

PELERINAGE à pied 26 juillet

FETES de l'Archange 29 septembre

111<sup>e</sup> ANNÉE - N° 3

MAI - JUIN - JUILLET 1985



## Les Annales du Mont Saint-Michel

### POUR LES VOCATIONS APPEL DE JEAN PAUL II

#### ● JEUNES, CHRIST VOUS AIME !

*Voilà la joyeuse nouvelle qui ne peut pas ne pas vous remplir de stupeur. Mon message pour vous ne peut pas être différent de celui-là même de l'Évangile : Christ a pour vous, les jeunes, un amour de prédilection et il vous appelle à l'amour.*

*Les routes du monde sont désormais le lieu de mes entretiens avec vous : partout j'ai rencontré des jeunes assoiffés d'amour et de vérité, bien qu'assaillis de multiples interrogations et problèmes sur le sens de leur propre vie.*

*Il n'est pas rare, malheureusement, que vous tombiez sur de faux guides, sur des maîtres de mensonge qui tentent de vous flatter, d'abuser de votre générosité et même de vous pousser vers des activités qui engendrent seulement amertume et déception.*

*Mais je voudrais vous demander : avez-vous rencontré Celui qui s'est proclamé l'unique vrai « Maître » (Mt 23,8) ? Ne savez-vous pas que Lui seul « a les paroles de la vie éternelle » (Jn 6, 68) et possède les réponses les plus vraies à vos problèmes ?*

*L'amour de Christ est la plus grande force du monde, c'est votre force. Avez-vous fait cette découverte merveilleuse ? Lorsqu'un jeune ou une jeune l'a rencontré personnellement et a découvert son amour, il ou elle a confiance en Lui, écoute sa voix, se met à sa suite, disposé à tout, même à donner sa vie pour Lui.*

● JEUNES, CHRIST VOUS APPELLE !

*L'amour connaît divers chemins, c'est pourquoi sont différentes les tâches qu'il confie à chacun et à chacune d'entre vous.*

*Dans le domaine de la vie chrétienne, chaque baptisé reçoit du Seigneur son « appel », et toutes les vocations sont importantes, toutes méritent grande estime et reconnaissance, toutes doivent être accueillies et suivies avec générosité. Cependant le Seigneur Jésus, en fondant l'Eglise, a voulu instituer des ministères particuliers qu'il confie, parmi ses disciples, à ceux qu'il choisit librement.*

*C'est ainsi qu'à beaucoup d'entre vous, plus nombreux que ce qu'on pourrait croire, le Divin Rédempteur veut partager le Sacerdoce ministériel pour donner l'Eucharistie à l'humanité, pour pardonner les péchés, pour prêcher l'Evangile, pour guider les communautés. Christ compte sur eux pour cette mission merveilleuse. Les prêtres sont nécessaires au monde parce que Christ est nécessaire.*

*A beaucoup d'entre vous le Seigneur demande de tout laisser pour Le suivre, Lui pauvre, chaste, obéissant. A beaucoup de jeunes filles, il adresse l'appel mystérieux à vivre un projet d'amour exclusif avec Lui dans la vie virginale.*

*Vous pensez peut-être que ces appels regardent les autres et qu'ils ne peuvent, peut-être, vous concerner personnellement ? Ces appels vous paraissent très difficiles parce qu'ils comportent des renoncements, des sacrifices et même l'offrande de votre vie ?*

*Regardez la promptitude des apôtres. Regardez l'expérience magnifique de milliers et de milliers de prêtres, diacres, religieux, sœurs, laïcs consacrés, missionnaires qui sont arrivés à l'héroïsme pour rendre témoignage à l'humanité que Christ est mort et ressuscité*

*Regardez la générosité de milliers et milliers de jeunes qui, dans les séminaires, les noviciats et dans d'autres instituts de formation se préparent aux Ordres sacrés, à la profession des conseils évangéliques, à l'envoi missionnaire. A tous ces jeunes vont mes encouragements ainsi que l'invitation de proposer à leurs contemporains l'idéal qu'ils sont en train de réaliser.*

● JEUNES, CHRIST VOUS ENVOIE !

*« Allez par le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création » (Mc 16, 15). Ces paroles prononcées par le Seigneur Jésus avant de monter vers le Père, il les adresse aujourd'hui*

*d'hui à beaucoup d'entre vous. Sur le seuil du troisième millénaire à compter depuis la venue de Jésus, une masse imposante d'hommes n'a pas encore reçu la lumière de l'Evangile et se trouve dans des conditions graves d'injustice et de misère.*

*Le Seigneur lui-même révèle la disproportion qui existe entre les besoins immenses du salut universel et le nombre insuffisant de ses collaborateurs. « La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux » (Mt 9, 37) : c'est ce qu'il dit à la vue des foules de tous les temps, lasses et prostrées comme des brebis qui n'ont pas de berger. Au cours de mes voyages apostoliques dans toutes les parties de la terre, je constate toujours davantage l'actualité de la plainte du Sauveur.*

*Il n'y a que la grâce de Dieu, appelée par la prière, qui puisse combler cette disproportion douloureuse. Resterez-vous indifférents en entendant le cri qui monte de l'humanité ? Je vous exhorte à prier et également à offrir vos personnes, si le Maître de la moisson veut vous envoyer comme ouvriers dans sa moisson (cfr Mt 9, 38).*

*Mettez-vous au premier rang de ceux qui sont prêts à laisser leur propre terre pour une mission sans frontières. A travers vos personnes Christ veut rejoindre l'humanité entière.*

*— Mon message s'adresse maintenant à toutes les communautés chrétiennes.*

*En cette année dédiée aux jeunes, prenons une nouvelle conscience de ce qu'ils représentent pour l'Eglise.*

*Faites-vous surtout instruments courageux de l'appel que le Seigneur adresse aux jeunes.*

*La pastorale de base à l'égard des jeunes serait incomplète si elle ne s'ouvrait pas également aux vocations consacrées. C'est ce qu'a souligné avec force, lui aussi, le Document de Conclusion du II<sup>e</sup> Congrès International pour les Vocations (cfr. N. 42), qu'encore une fois je recommande à votre attention.*

*L'Eglise a reçu de Christ le droit et le devoir d'appeler et de proposer les vocations consacrées : non pas pour imposer des charismes et des ministères à qui ne les aurait pas reçus de l'Esprit Saint, mais pour révéler le projet de Dieu inscrit dans le cœur d'un grand nombre de jeunes et souvent étouffé par les circonstances ambiantes. De leur côté, les jeunes gens et les jeunes filles ont le droit et le devoir de se faire aider à découvrir et à vivre l'appel de Dieu.*

Jean Paul II

## PRIÈRE

« Dieu notre Père, nous te confions les jeunes gens et les jeunes filles du monde, avec leurs problèmes, aspirations et espérances. Arrête sur eux ton regard d'amour et rends-les artisans de paix et constructeurs de la civilisation de l'amour.

Appelle-les à suivre Jésus, ton fils. Fais-leur comprendre qu'il vaut la peine de donner entièrement la vie pour Toi et pour l'humanité. Accorde générosité et promptitude dans la réponse.

Accueille, Seigneur, notre louange et notre prière également pour les jeunes qui, à l'exemple de Marie, Mère de l'Eglise, ont cru en ta parole et se préparent aux Ordres sacrés, à la profession des conseils évangéliques, à l'engagement missionnaire. Aide-les à comprendre que l'appel que Tu leur as adressé est toujours actuel et pressant. Amen ! ».

JEAN PAUL II

---

## SOIS TOUJOURS PRÉSENT

*Seigneur, reste avec nous !  
La prière des disciples d'Emmaüs,  
mets-la sur nos lèvres aujourd'hui.  
Reste avec nous tous les jours,  
selon le désir de mon cœur.  
Que jamais ne cesse ta présence dans l'Eglise ;  
que tous réalisent qu'elle est ta maison,  
ta demeure au milieu des hommes.  
Reste avec nous, Seigneur !  
Que nous puissions Te rencontrer  
dans une prière d'adoration et de remerciement,  
dans notre intercession pour le monde.  
Que ton corps et ton Sang que tu nous a laissés  
attestent qu'est venue la Rédemption du monde.*

JEAN PAUL II

## ROBERT de TORIGNY

(1106 - 1186)

Le 24 juin 1986 sera le 8ème Centenaire de la Mort de Robert de Torigni, 16ème Abbé du Mont-Saint-Michel.

Né à Torigni-sur-Vire en 1106 de parents nobles il prit l'habit religieux en 1128 à l'abbaye du Bec, qui fut au Moyen Age la plus considérable des Abbayes Normandes, animée des grandes traditions intellectuelles de Lanfranc et de St-Anselme, et qui possédait une des écoles les plus renommées de France et d'Angleterre.

Le 27 mai 1154, Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, favorisa l'élection de Robert, alors Prieur du Bec, à la stalle abbatiale du Mont.

Il reçut le 22 juillet suivant la bénédiction d'Herbert, évêque d'Avranches en l'église de St-Philibert/Risle.

Son œuvre matérielle et intellectuelle au Mont fut importante. Il est un des plus grands Abbés du Mont, sinon le plus grand. Il eut une influence considérable, et le rayonnement de son abbaye fut immense, aussi bien en Angleterre qu'en Normandie.

Il régira l'Abbaye pendant 32 ans, et fut inhumé près du Porche Ouest de l'Abbatiale où son tombeau fut retrouvé le 30 août 1875.

Nous évoquerons dans différents articles dans nos prochains numéros des Annales, la grande figure de Robert de Torigni et et son œuvre dont il reste de précieux souvenirs.



## Le Culte de Saint Nicolas au Mont Saint Michel durant le Moyen Age

Il n'y a aucune mesure entre le peu que nous savons, historiquement, de Saint Nicolas et l'extraordinaire ampleur de son culte. Que peut-on dire de lui, sinon qu'au IV<sup>e</sup> siècle il fut évêque de Myre, maintenant Dembré, sur le côté sud de ce qui est devenu la Turquie ?

Les légendes, qui sont venues en quelque sorte combler le manque de détails sur la vie du saint évêque, et qui le représentent toutes comme un homme d'une grande bonté, ont sans doute fortement contribué à faire de Nicolas un saint très populaire.

Assez vite répandu parmi les chrétiens d'Orient, le culte de saint Nicolas se développa principalement en Occident à partir du transfert de ses restes mortels à Bari, en Italie, l'an 1087. Transfert ou plutôt... razzia, opérée par 62 corsaires italiens qui mirent à profit l'abandon de la ville de Myre par ses habitants à l'approche des Turcs, pour s'emparer des saintes reliques.

Dès lors le culte de saint Nicolas connut un extraordinaire succès dans tout l'Ouest et le Nord de l'Europe. Par l'intermédiaire de Constantinople, il était déjà bien implanté dans les pays balkaniques et la Russie qui fit de saint Nicolas son protecteur.

Les moines du Mont-Saint-Michel ne restèrent pas à l'écart de la ferveur universelle envers le saint évêque de Myre. L'Abbaye a possédé, assez tôt, des reliques de saint Nicolas. Vraies ou fausses ? En tout cas, on les considérait comme authentiques, sans la moindre hésitation (1).

Il y avait quelques fragments d'ossements de saint Nicolas parmi les reliques placées sur la croix qui surmontait la tour de l'église abbatiale ; mais l'essentiel des reliques du saint évêque, dont un fragment de son tombeau, se trouvait sur l'autel dédié à toutes les reliques que possédait l'abbaye et qui se situait dans le croisillon sud du transept de l'église.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle, un prieur du Mont, Nicolas Guernon, très dévôt envers son saint patron, fit faire une statuette en argent doré représentant saint Nicolas tenant un petit reliquaire dans lequel il fit enchasser une dent du saint — que possédait déjà le monastère.

Il y avait un autel dédié à saint Nicolas, dans l'église abba-

tiale, mais qu'il n'est pas aisé de localiser. Peut-être se situait-il, lui, dans le croisillon nord du transept.

Le lundi des Rogations, les moines du Mont, au cours de la procession qui les menait à l'église de Huisnes, faisaient une halte, à la chapelle St-Nicolas de Montitier, avec chant d'un répons en l'honneur du saint (et c'est probablement une relique de saint Nicolas que les religieux portaient, ce jour-là, avec eux, durant ce long parcours).

L'abbaye célébrait, bien sûr, la fête de saint Nicolas, le 6 décembre de chaque année. Célébration relativement modeste, au départ, on voit son importance s'accroître au cours des temps. Fête à douze leçons, au XII<sup>e</sup> siècle, elle devient fête « *in albis* », au XIII<sup>e</sup> puis « *in capis* » au XIV<sup>e</sup> (2).

C'est probablement au cours de ce même XIV<sup>e</sup> siècle qu'on commença, en outre, à célébrer, au Mont, à la date du 9 mai, l'anniversaire de la translation des reliques de saint Nicolas (de Myre à Bari, en 1087) qui prit rang, du moins par la suite, parmi les fêtes « *in albis* ».

L'office montois du 6 décembre (vêpres, vigiles, laudes...) tel qu'il nous est parvenu dans le bréviaire du XIII<sup>e</sup> siècle, conservé à Avranches, était, globalement, celui que l'on célébrait à peu près partout à cette époque (3).

Peu après sa composition, quelques siècles auparavant, cet office en avait rapidement supplanté un autre, plus sobre, et qui devait remonter, lui, à l'apparition même du culte de Saint Nicolas en Occident. Les moines du Mont n'ignoraient certainement pas l'anecdote selon laquelle le supérieur d'un prieuré clunisien, opposé à l'adoption dans son monastère du nouvel office (que pourtant ses religieux désiraient vivement chanter), en fut sévèrement réprimandé, de nuit, par saint Nicolas, en personne, qui lui administra force coups de verges — ce qui pourtant ne devait pas être dans les manières du saint évêque ! Cette anecdote était connue au Bec et même rapportée dans un manuscrit de cette autre célèbre abbaye normande. Elle était très répandue.

Le nouvel office, texte et chant, eut, au Moyen Age, un succès étonnant ; assez semblable à celui que devait connaître, dans la suite, celui de la Fête-Dieu, qui d'ailleurs comporte quelques emprunts mélodiques à celui de la Saint-Nicolas.

Le texte des antiennes et des répons était largement puisé dans les récits légendaires de la vie du saint. Bornons-nous à mentionner les hymnes. Pour les deux vêpres et les vigiles (ou matines) : *Exultet aula caelica*. Et pour les laudes : *Adest dies sanctissima*.

Mais il n'est pas interdit de penser que le Mont ait adopté, par la suite, pour les vêpres, l'hymne plus récente : *Pange lingua Nicolai*, qui devint très vite populaire.

Pour ce qui est de la messe, signalons le chant, par nos moines montois, avant l'évangile, de la copieuse séquence d'Adam de Saint-Victor : *Congaudentes exultemus* « ... Ensemble réjouissons-nous et exultons, unis de voix et de cœur, pour cette fête solennelle du bienheureux Nicolas... » L'évangile était Luc 12, 35-40 : « Tenez vos reins ceints et vos lampes allumées... ».

Mais au cours des temps, l'office de saint Nicolas s'est progressivement simplifié. Celui qui fut célébré au Mont par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, de 1622 à 1791 était assez proche de celui qui était encore au usage avant les réformes liturgiques issues du Concile Vatican II.

L'office de saint Nicolas est maintenant fort allégé et dépouillé totalement de toute allusion aux récits légendaires de la vie du vénérable évêque. Mais la messe nouvelle n'en est pas moins belle.

Ainsi la première lecture nous ramène en cette contrée d'Asie mineure qui fut le pays de notre saint. C'est un extrait d'un de ces premiers chapitres de l'Apocalypse renfermant un message pour chacune des sept grandes églises de cette région. Dans chacun de ces messages du Christ, donc à sept reprises, on retrouve le mot « vainqueur », en grec *nikôn*, mot constitutif du nom de Nicolas qui signifie quelque chose comme « peuple vainqueur » (4). Mais ce n'est pas fortuitement qu'on a choisi pour cette messe le dernier de ces sept messages, celui qui s'adresse à l'église de Laodicée. Il contient en effet deux fois l'idée de victoire, évoquant ainsi doublement le nom du saint du jour : « *Le vainqueur, je le ferai siéger près de moi sur mon trône, comme moi-même, après ma victoire, je suis allé siéger près de mon Père* » (5).

La créativité liturgique de notre époque est tout aussi admirable que celle du Moyen Age ! On peut encore en juger par le choix de l'évangile de cette fête. Puisqu'en de nombreux pays la Saint-Nicolas est la fête des enfants, on nous lit en effet Marc 10, 13-16 : « Laissez les enfants venir à moi... Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains ».

Trois abbés du Mont ont porté le prénom de Nicolas. du XIII<sup>e</sup> siècle, Nicolas Alexandre et Nicolas Fanigot, du siècle suivant, Nicolas Le Vitrier (qui serait d'ailleurs natif du Mont).

Plusieurs prieurs également se sont appelés Nicolas, dont ce Nicolas Guernon déjà rencontré plus haut. De nombreux moines aussi, tel Nicolas Pantin, cuisinier de la communauté, qui, en 1316,

fut rappelé à l'ordre par le chapitre à cause de sa grande négligence dans ses fonctions.

Sa gestion ou plus sûrement sa cuisine laissait à désirer. Or si la légende de saint Nicolas présente le saint Prêlat comme un grand ascète (refusant, tout bébé, le sein de sa mère, les jours de pénitence !), on ne dit pas qu'il ait jamais recommandé de mal nourrir ceux dont on a la charge ! Espérons du moins que Frère Nicolas Pantin soignait un peu mieux ses menus les jours où l'on fêtait son saint patron et n'oubliait pas de servir les gâteaux et le bon vin épicié auxquels donnaient droit les fêtes « *in capis* ».

Les fêtes nous sont nécessaires, au cours de notre pèlerinage ici-bas. Le tout est d'y garder la mesure Car il nous faut « vivre dans le monde présent en hommes raisonnables, justes et religieux » comme nous le rappelle saint Paul en la fête de Noël dont la Saint-Nicolas est toujours, en certaines contrées, comme une sorte d'aimable et discret prélude. Michel PIGEON.

- (1) On pourra se reporter aux articles de Dom Dubois : Le trésor des reliques du Mont-Saint-Michel, et Dom Lemarié : le calendrier du Mont-Saint-Michel et la vie liturgique au Mont, dans *Millénaire monastique...* Tome I.
- (2) *In albis* (en aubes) : a l'office de la nuit, deux moines en aube chantaient l'invitation. Tous les moines en aube pour la messe. *In capis* (en chapes) : Trois moines en chape pour l'invitation. D'une manière générale le port de la chape était beaucoup plus fréquent, ces jours-là, en ce qui concerne les officiants du chœur. Mais la communauté ne revêtait que l'aube pour la messe, ne prenant la chape qu'aux plus grandes solennités (fêtes du Seigneur, de Notre-Dame, et de Saint Michel bien sûr). Il n'y avait qu'une douzaine de fêtes, *in capis*.
- (3) Avranches. Bibl. munic. Manuscrit 39. Ce « bréviaire » n'est pas un livre de poche. 34 centimètres sur 28 centimètres ! L'office de saint Nicolas va du folio 50, verso, au folio 53, verso. Il commençait au capitule des vêpres de la veille dont la première partie « psalmodie » était de la férie (ou du dimanche si la Saint-Nicolas survenait un lundi). Seules les grandes solennités avaient des premières vêpres complètes.
- (4) *Peuple vainqueur*, c'est l'étymologie donnée par le *Dictionnaire des noms propres de la Bible*. (1978) à propos du nom du diacre Nicolas. D'autres dictionnaires donnent : vainqueur du peuple, victoire du peuple...
- (5) Mot à mot : « comme moi aussi j'ai vaincu (en grec : *énikéssa* et je suis allé siéger... » Ap. 3, 20.

# Le Saint- Michel de FREMIET



Posée en 1897, la statue de St Michel qui couronne la flèche de la Basilique est l'œuvre du sculpteur Fremiet (1824-1910) qui la présenta à l'exposition decennale de 1890. C'est Louis-Honoré Monduit 1824-1893 qui exécuta les travaux de cuivrerie et aussi le façonnage de la statue en cuivre doré.

Dans le dernier numéro des Annales je rappelais les bruits qui circulaient au sujet des dégats causés à cette statue par les orages souvent violents et inattendus qui s'abattent sur le Mt-St-Michel.

Le n° 138, d'avril-mai 1985, de la revue « Monuments Historiques » donne une intéressante étude de M. Lablaude, architecte en chef des M.H. sur l'état de la statue de St Michel.

Le 2 avril 1985 grâce à un hélicoptère, il a pu réaliser 200 photographies et un enregistrement vidéo. Voici les conclusions qu'il tire de ses études « Trois types de dégradations peuvent être constatés : déchirures dues à la foudre, éclats sur le fil de l'épée, déformation de l'auréole, rupture de la poignée de l'épée, impacts de balles, oxydations diverses, taches noirâtres sur les parties courantes piquetage continu des soudures d'assemblage en étain,

efflorescences ponctuelles de rouille au droit de certains emboitements ».

« Ces symptômes laissent craindre une détérioration très avancée de la structure interne de la statue ».

« Ils justifient une intervention rapide, déjà programmée pour 1986 : révision des ouvrages de cuivre de la flèche, dépose de la statue, son démontage pour restauration, remplacement de son ossature intérieure par un matériau inoxydable, son remontage avec remise en dorure, enfin repose en place, opération, à coup sûr spectaculaire compte tenu des conditions d'intervention et de la configuration générale du Site ».

« Elle permettra, plus d'un siècle après la conception de son premier modèle, d'admirer de près l'œuvre original de Fremiet, et de revoir enfin le visage de l'Archange qui, caché sous la visière de son casque doré, veille depuis plus d'un millénaire sur le Mont et sa baie ».

## PRIÈRE DE L'ARCHE

(extrait)

O Marie, donne-nous des cœurs attentifs,  
humbles et doux  
pour accueillir avec tendresse et compassion  
tous les pauvres que tu envoies vers nous.  
Donne-nous des cœurs pleins de miséricorde  
pour les aimer, les servir,  
éteindre toute discorde  
et voir en nos frères souffrants et brisés  
la présence de Jésus vivant.

Seigneur, bénis-nous de la main de tes pauvres.  
Seigneur, souris-nous dans le regard de tes pauvres.  
Seigneur, reçois-nous un jour  
dans la compagnie de tes pauvres. Amen !

B.P. 35 - 60350 TROSLY-BREUIL

Prière de « L'ARCHE »

## POUR UN USAGE CORRECT DES NOMS DE NOS COMMUNES

Une circulaire émanant du Ministère de l'Education Nationale (Direction des Archives de France), en date du 25 juin 1958, invite les archivistes départementaux à enseigner aux élèves maîtres des Ecoles Normales, au cours de conférences, « la prononciation locale et traditionnelle des noms de lieux qui prêtent à confusion ». Excellente initiative qui me donne l'occasion de rappeler à tous quelques principes très simples, dont la méconnaissance entraîne trop souvent des interprétations qui sont purement et simplement des fautes de français.

Ces erreurs concernent au premier chef la prononciation traditionnelle des noms de nos communes. On voudra bien noter qu'il ne s'agit pas de recommander la prononciation **dialectale** des noms. FRUVAQUES, MEN'GO, CARENTE, LA RHAIE DU PITS, FYE-QUEMANVILLE, LANGUERVILLE, LIG'HAIRE ou MARCHUS sont des formes **patoises** pour Fervaches, Mesnil-Vigot, Carentan, La Haye-du-Puits, Flottemanville, Hérenguerville, Lithaire ou Marchésieux, qui ne peuvent être utilisées que dans leur contexte patoisant. Par contre, il existe une prononciation locale traditionnelle fondée sur un usage de bonne langue **française**, et l'enfreindre constitue une faute pure et simple.

Rappelons-le tout d'abord : il n'existe aucune raison valable pour se mettre à prononcer des lettres qui subsistent dans certains noms, mais qui ne sont plus prononcées depuis sept cents ans et davantage. On peut sans doute regretter que les noms de lieux n'aient pas été mis au pas dans leur orthographe, comme les noms communs, mais ce n'est pas une raison pour faire entendre des **S** qui, depuis si longtemps, ne servent plus qu'à marquer un allongement de la voyelle précédente. Il est certain que si l'orthographe de LESTRE avait suivi celle du verbe **estre** devenu **être**, certaines personnes bien intentionnées ne seraient pas tentées de prononcer **LESSTRE**, comme s'il y avait au moins deux **S**. Quoi qu'il en soit, il faut lutter, opiniâtement, contre la prononciation de ces lettres que rien, sauf l'ignorance, ne justifie. Il faut d'ailleurs reconnaître que personne à ma connaissance n'aurait idée de faire entendre cet **S** dans BESLON, LA BESLIÈRE, LES CRESNAYS, CRASVILLE, CROSVILLE, FRESVILLE, ou VRASVILLE. Mais il m'est arrivé d'entendre LA HAYE-PESSNEL, pas moins et même COURTILSS (avec **S** et **L**) au lieu de COURTI pour Courtils !

Ce qui est vrai pour les communes précitées ne l'est pas moins pour les autres. Il convient donc de prononcer avec une voyelle longue et sans faire entendre l'**S**, les noms suivants : BLOSVILLE, BRILLEVAST (et tous les noms en -VAST, y compris Saint-Vaast, qui, pour être d'une origine différente, ne s'en prononce pas moins **Vâ**). Le **gast** de Saint-Denis-le-GAST n'étant que la forme « sudiste » de -VAST, il faut prononcer **gâ** et pas autre chose.

On ne doit pas davantage faire entendre l'**S** dans le nom des communes suivantes : LA CHAPELLE DU FEST (fê), COSQUEVILLE, DIGOSVILLE, LE CHEFRESNE et LE FRESNE-PORET, GOURBESVILLE, LE GUISLAIN, HIESVILLE, HOUESVILLE, HUISNES, LASTELLE, LIESVILLE, SAINT-OSVIN, les deux SORTOSVILLE, VASTEVILLE et VIDEOSVILLE. Pas davantage dans les CHAMPS DE LOSQUES où cependant l'**O** reste bref et ouvert (**loques**).

Quant à nos nombreux MESNIL simples et composés, non seulement ils doivent être prononcés sans **S**, mais l'**L** final est aussi parfaitement muet que dans outil et fusil, et, par une conséquence assez logique, il ne convient pas de faire entendre une liaison devant une voyelle dans le cas du Mesnil-Amey ou du Mesnil-Angot ; et j'espère que nos compatriotes ont encore le sens du ridicule pour éclater de rire en entendant le **Mes' nil' buss** au lieu du **Mêni-bû** traditionnel pour LE MESNILBUS LE MESNIL-RAOULT doit être prononcé **Mêni rô**.

Enfin seuls ou en composition nos **bosc**, **host**, **boscq** etc. se prononcent indifféremment **bô**, y compris dans BRICQUEBOSCQ.

Je citerai également les communes suivantes dont le bon usage de la langue exige une prononciation traditionnelle ; VAINS (Vin), SAUXEMESNIL, AUXAIS de même que ROUXEVILLE et le MESNIL-ROUXELIN dans lesquels **X** a la valeur de deux **S**, exactement comme dans AUXERRE ou BRUXELLES ; LAULNE (Lône), RAIDS (Rê), BAUPTÉ (Bôte), BRIX (Bri) et VERNIX (Vernî), CATS (Câ), AUVERS (Ovêr), BROUAINS (Brouâin), MEAUTIS (Méautî) (bien que je préfère myôti), et MONTRABOT où le premier **T** ne saurait se joindre au deuxième élément, de même qu'il convient de couper MONTHUCHON et PONT-HEBERT sans faire entendre le **T** et de prononcer CAMPROND **Canrôn** sans plus de complication.

POILLEY se prononce localement **po-yé**, et on peut recommander cette prononciation. Il est préférable de prononcer **Saint-Christophe du Fo (c)** sans faire sonner le **c** final qui est purement et d'ailleurs faussement étymologique ; on peut se dispenser éga-

lement de la finale de Saint-Georges-Montcoq, et bien entendu, Neufmesnil se prononce correctement **Neumêni**. Tout le reste est fantaisie et pédantisme gênant. Si quelqu'un prononce QUETTE-HOU en laissant entendre le deuxième E, c'est un horzain. La prononciation normale tend vers **Quettou** et il faut l'admettre bien qu'il soit un peu dommage de renoncer à l'H aspiré. Enfin, on peut se dispenser de faire sonner l'F final de **Saint-Marcouf** et il est préférable de faire entendre un A long dans ACQUEVILLE et un O bref dans DOVILLE. **Cart'ret** avec élision de l'e est la seule prononciation normale.

Comme il est recommandé de ne pas faire trop de fautes d'orthographe, même dans les noms propres, rappelons que **Saint Eny** ne figure pas dans le calendrier et qu'il est proprement abominable d'écrire autre chose que SAINTENY en un seul mot. De même j'enrage de voir parfois écrit la CHAPELLE en JUGER comme si le Juger était une contrée, alors que cette localité a emprunté son nom à un de ses seigneurs ENGELGER ou ENJUGER de BOHON.

Hélas ! l'exemple vient de haut, trop souvent des services centraux. Si l'on avait révoqué purement et simplement le premier ignorant patenté qui a mis en circulation sur papier officiel cette pure monstruosité que représente **Monsieur le Maire de LE MANS** ou **de LE HAVRE**, on aurait fait une œuvre méritoire. Cette horrible faute qu'ont répandue trop de circulaires ministérielles consternait le bon maître Albert DAUZAT. Devant un nom commun comme devant un nom de ville un article défini reste un article défini et suit son sort normal d'article. Le moins que puisse faire le secrétaire de mairie des Biards, du Chefresne, du Désert, du Guislain, du Neufbourg (ne pas prononcer le F, S.V.P.), des Pas, des Pieux, des Perques, du Perron ou du Vrétot, recevant une lettre du Ministre des poids et mesures, adressée à la mairie de le Chefresne, etc... c'est de lui répondre en adressant sa lettre « à le » ministre en question. Nul doute que celui-ci ou son subordonné ne réagissent sainement. Les paysans de chez nous sont infiniment plus corrects qui traitent encore les articles de nos noms de famille comme des articles et pas autrement. Sans aller aussi loin il est de notre devoir d'écrire correctement le français, et publier sur une pancarte de six pieds de long un plan de la commune de LES X... comme cela s'est fait dans le département constitue une offense grave contre le bon usage.

C'est bien assez que dans le temps passé des scribes plus zélés qu'instruits aient francisé indûment TREZGOTS en TROISGOTS, SAINT-PAER en SAINT-POIS et introduit dans le nom de ce pauvre CAP LEVI un membre d'une tribu israélite qui n'avait que

faire chez nous. C'est bien assez qu'une petite localité ait perdu le souvenir de ses seigneurs Avenel pour devenir OCTEVILLE la VENELLE au lieu d'Octeville l'Avenel. C'est même largement suffisant que le bon vieux Mourrot de nos ancêtres se soit transformé en Saint-Jacques de Néhou. N'ajoutons pas nos fausses interprétations à ces erreurs. Quelle tête ferions-nous en entendant prononcer Pariss pour Paris ? Le tourisme accru a déjà enseigné aux gens que l'on prononce **Chamoni** en négligeant l'X. Nous avons les mêmes devoirs envers les noms de notre région et il n'est pas défendu par la même occasion d'apprendre aux jeunes à prononcer correctement leur propre nom de famille que beaucoup estropient, pensant bien faire sous le prétexte de prononcer toutes les lettres.

C'est une question de bon sens, c'est une question de politesse, c'est une question de respect, tout simplement.

Fernand LECHANTEUR,  
Proviseur du Lycée Malherbe  
chargé du cours de dialectologie  
à la Faculté des Lettres de Caen.



## LA VIE AU MONT

● L'appel pour le remplacement des **médailles** volées au sanctuaire de St-Michel n'a pas été vain : actuellement 63 médailles sont déjà arrivées, quelques autres sont annoncées. Je pense que dans les prochains mois nos deux écussons garnis de médailles reprendront place à l'autel de St-Michel. Nous recevrons avec reconnaissance les médailles que vous voudrez bien nous envoyer même en port dû à

M. le Directeur des Annales  
B.P. 1  
50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

● **La Fête de la St-Michel de printemps**, le 12 mai, a connu son succès habituel, malgré un temps frais et humide. Les Charitons étaient fidèles au rendez-vous, malgré l'absence de leur président, M. Queruel, hospitalisé, auquel nous souhaitons un prompt rétablissement.

● Pour protéger la **Chapelle de St-Michel** à l'église paroissiale, la municipalité a fait poser un rideau de fer, qui espérons-le, dissuadera les visiteurs mal intentionnés. Que M. le maire et son conseil trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

● **F.R. 3** nous a présenté le samedi 15 juin de 7 h. 30 à 15 h. 30 une série de flashes sur le Mont et des documents qui ont beaucoup intéressé ceux qui ont pu les écouter.

● Depuis la mi-juin la communauté de « l'Agneau Immolé » de Saint-Broladre présente à la salle St-Aubert une vidéo sur le **St-Suaire de Turin** : images et méditation sont remarquables. Les auditeurs sont nombreux. Rappelons que l'entrée est gratuite.

● **Le pèlerinage des Grèves**, à pied, de Genêts au Mont aura lieu le **vendredi 26 juillet**. Départ de Genêts à 8 heures.

De 11 h. à midi, confessions à l'église St-Pierre. Messe pontificale à 12 h. à l'abbaye, concélébrée par Mgr l'évêque.

Prédication du Père PICHARD, vicaire général.

Après-midi, Heure Sainte à l'église.

● **29 septembre, fête de St-Michel :**

**10 h. 00 :** messe radiodiffusée sur France-Culture depuis l'église St-Pierre.

**11 h. 00 :** Messe lue.

**12 h. 00 :** à l'Abbatiale :  
Office pontifical concélébré par Mgr l'évêque  
Homélie de Mgr Billé, évêque de Laval.

**15 h. 30 :** vêpres à l'église St-Pierre.

## Les Annales du Mont-Saint-Michel

- Abonnement ordinaire : 40,00 F.
- Abonnement de soutien : 50,00 F.
- Etranger : 50,00 F.

Pour faciliter notre travail joindre la bande du dernier bulletin et en tout cas rappeler sur le talon des chèques et mandats le but du versement.

● A toute commande joindre dans la même enveloppe le titre de paiement. — Merci !

● **Les abonnements sont à renouveler en début d'année** par chèque bancaire ou chèque postal 4.42 C Rennes à l'ordre de M. le Directeur

● Les Annales ne seront plus envoyées à ceux qui n'ont pas renouvelé leur abonnement au cours de 1984.

### HONORAIRES DES MESSES :

Une messe : 50 F.

Neuvaine de messes : 500,00 F.

Trentain grégorien : 1.800,00 F.

(30 messes consécutives pour un défunt)

### HORAIRES DES MESSES AU MONT :

Sanctuaire de St-Michel : en semaine 9 heures

samedi 21 h.

dimanche 9 h. 30 et 11 h.

Abbaye : tous les jours à 12 heures

# VIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL

## CONSECRATIONS D'ENFANTS :

Depuis le 15 avril 1985 ont été consacrés à N.-D. des Anges et à Saint Michel :

### — 52 Enfants d'Afrique

— et Sébastien FRANÇOISE, Virginie FRANÇOISE, St-Gervais — Manuel DACIEN, Cayenne — Sébastien, Géraldine CHASTAN, Marseille — Arnaud BONNEFOND, Dordogne — Patrick MALLARD, Vertou — Michaël NORE, Sotteville-les-Rouen — Jean-Baptiste CHERRIERE, Torfou — Marianique MATINGOU, Sens — Pierre, Aymar, Lionel LOUFOUA, Paris XVII<sup>e</sup> — Yann MASSON, Corbeil — Virginie, Yannick CHAMBORD, Sylvie CANTAREUIL, Aurélie SAGENT, Cédric RICHARD, Châteauroux — Félix PRZYARCZNA, Ardente — Géraldine ALAVOINE, Poinçonnet — Adrien GRIAUDOUX, Châteauroux — Frédéric NICAUD, Vierzon — Jennifer CHASSAIN, Châteauroux — Michaël GORGON, St-Marcel — Fanny LIEGE, Vivien LIEGE, Nouille — Florence WEYLANCKE, Poitiers, Frédéric CASTEIGT, Poitiers — Valérie SAGEAT, Châteauroux — Marie. Aurélie FALCOZ, Cancale.

Depuis la même date 205 adultes se sont fait inscrire sur les registres de l'ARCHICONFRERIE, qui est une pieuse union de chrétiens qui dans la dévotion à St-Michel prient chaque mois du 15 au 23 (neuvaine de prières) les uns pour les autres et aux intentions recommandées au Sanctuaire de St-Michel.

Une Messe est célébrée chaque lundi à leurs intentions, aux intentions des Pèlerins de la Semaine et pour les Associés Défunts.

## ADIEUX A NOS CHERS DEFUNTS :

Mme Noëlie FAURE, Arles — Mme Louise COUPU, Lamballe — Marie GROSJEAN Merinchal — Alphonse LE CREF, Les Clayes-sous-Bois — Abbé Pierre LECOUEY, La Haye-Pesnel — Pascale PEUVREL, La Haye-Pesnel — Madeleine ROUSSEAU, Vichy — Béatrice MITEL et Juliette CARVIGNAN, Argenteuil.

« Que St-Michel les introduise dans la Paix et la Lumière de Dieu »